ROUBAIX

Elections Municipales du 30 Novembre 1919

Candidats du Parti Socialiste

J.-Dte **LEBAS**, député, conseiller général, Maire sortant, Chevalier de la **Légion** d'honneur.

Henri **THERIN**, conseiller d'arrondissement, adjoint au Maire sortant, cité à l'ordre de la Nation.

Henri **WATREMEZ**, conseiller d'arrondissement, adjoint au Maire sortant, cité à l'ordre de la Nation.

Charles **DEBRABANDER**, adjoint au Maire sortant.

Léandre **DUPRE**, docteur en médecine, adjoint au Maire sortant.

Jules **BARDIAUX**, commerçant, conseiller municipal sortant.

Henri **CORBEAU**, cordonnier, conseiller municipal sortant, mobilisé.

Emile **DECOCK**, administrateur des Hospices, conseiller municipal sortant.

Adolphe **DELATTRE**, comptable, conseiller municipal sortant, mobilisé.

Victor **DESURMONT**, ouvrier fileur, conseiller municipal sortant.

Achille **DUJARDIN**, administrateur du Mont-de-Piété, conseiller municipal sortant.

Louis **DUMONT**, administrateur du Bureau de Bienfaisance, conseiller municipal sortant.

Arthur **HILTROP**, ouvrier peigneron, conseiller municipal sortant.

Henri **KIMPE**, conseiller prud'homme, conseiller municipal sortant.

Henri **LEFEBVRE**, conseiller général, conseiller municipal sortant, secrétaire général du Parti Socialiste.

César **LEMAN**, conseiller prud'homme, conseiller municipal sortant.

Emile **LORTHIOIS**, conseiller prud'homme, conseiller municipal sortant.

Charles **MANGIN**, ex-président de la « Mutuelle Colombophile », conseiller municipal sortant.

Aimé **MOREL**, coiffeur, conseiller municipal sortant.

Paul **NYS**, commerçant, conseiller municipal sortant.

Joseph **OLIVIER**, voyageur de commerce, conseiller municipal sortant, ancien combattant.

Pierre **ROGER**, ouvrier tisseur, conseiller prud'homme, conseiller municipal sortant.

Julien **ROUSSEL**, commerçant, conseiller municipal sortant, ancien combattant, croix de guerre.

Kléber **SORY**, représentant de commerce, conseiller municipal sortant, ancien combattant.

Fleuris **VANHERPE**, administrateur du Bureau de Bienfaisance, conseiller municipal sortant.

Henri **VERBEUGHT**, représentant de commerce, administrateur du Mont-de-Piété, conseiller municipal sortant.

Charles **BATAILLE**, ouvrier des Transports, ancien combattant, croix de guerre.

Eugène **BOURGOIS**, ouvrier trieur de laines, ancien combattant.

Emile **CALLENS**, employé livreur, ancien combattant.

Alfred **DELFORGE**, retraité de l'Octroi.

Hector **DELMOETE** « dit Hector de la Balance », serrurier-poêlier.

Théophile **DENEVE**, ouvrier maréchal-ferrant.

Georges **DHONDT**, ouvrier mécanicien, ancien combattant, croix de guerre.

Alfred **MARTHE**, ouvrier trieur de laines, président du Syndicat des Locataires, ancien combattant, croix de guerre.

Polydore **VERMEULEN**, ouvrier mécanicien, administrateur du journal « Le Démobilisé du Nord », ancien combattant.

Camille **VERSTRAETE**, ouvrier du Livre.

Jean LEBAS

Tous les Roubaisiens ont rencontré, dans la rue ou ailleurs, l'homme de mise simple, dont le pas rapide incline légèrement la taille robuste, dont le bras s'arrondit sur la serviette épaisse, dont le teint pâle, barré d'une moustache d'ancien Gaulois, s'enfonce dans l'ombre du chapeau melon, d'où jaillit l'acier rapide des yeux bleus : le maire de Roubaix.

Beaucoup ont vu, dans quelque salle pleine de monde, où l'étincelle des idées qui se heurtent a embrasé l'athmosphère, un homme se diriger vers la tribune, imperturbablement calme, le masque immobile sous le front vaste où l'introspection a sculpté un pli dur. Ils ont entendu sa parole claire imposer le silence par l'excès même de sa douceur, pour s'élever progressivement, avec le geste plus accusé de la main qui martèle les mots, qui hâche la phrase, où se crispe sur la période tendue comme un arc et d'où partent des traits acérés, jusqu'au mot qui fera éclater les acclamations comme une bombe.

Ils connaissent l'orateur.

Mais moins nombreux sans doute sont ceux qui connaissent l'homme, l'homme privé qu'il a été, pour, parti de rien, être devenu celui qui va incarner au Parlement l'âme forte et courageuse des gens du Nord, et défendre, contre les élus du capital, l'idéal de justice que lui ont confié les Français qui l'ont élu.

C'est dans une humble courette de Roubaix que naquit Jean-Baptiste Lebas.

Durant les longues soirées, sous le bas plafond de la bâtisse, la lumière faible d'une bougie éclaira le front pâle de l'enfant, penché sur les cahiers d'un sou, où s'efforçaient les premiers balbutiements d'une plume laborieuse.

C'est dans ce décors qu'il apprit la vie, la même vie que vivent des millions d'êtres à qui l'usine ou le bureau donnent du pain, alors qu'ils lui consacrent leur existence, avec toutes leurs énergies, leurs désirs irréalisables, leurs ambitions vaines, leurs espoirs superflus, — tant que la maladie ne leur a pas désigné, à l'hôpital, le lit fait pour eux...

A seize ans, sortant de l'Ecole primaire supérieure, le jeune homme chercha un emploi. Un commerçant l'accepta comme employé comptable. Mais le patron s'avisa que... le jeune homme avait une mauvaise écriture, — ignorant que son commis venait d'obtenir le premier prix de son école en cette matière. Au fait, ledit commis était peut-être coupable d'avoir l'esprit trop libre et le regard trop sincère...

Un autre patron jugea, à propos d'un rhume, qu'il toussait vraiment beaucoup. Il eut la bonté de lui conseiller le repos, dont il se fut fait un crime, sans doute, de le priver plus longtemps...

Le jeune homme continuait à apprendre la vie.

Quand, enfin, la coopérative ouvrière « La Paix » eut pu, en échange de son travail, lui assurer la vie, ses soirées se prolongèrent à nouveau, dans la masure natale. Au fond de la petite chambre, dans ses livres, le jeune homme cherchait une espérance.

Pour qui n'imaginerait pas quel fut le travail personnel du petit employé qui devait être au jour ce qu'il est maintenant, il suffirait de rappeler que, pour étudier tel traité d'économie politique qu'il ne pouvait se procurer, il en fut réduit à le recopier lui-même, d'après un exemplaire prêté. Maintes fois il lui fallut renouveler ce labeur ingrat, qui durait des semaines entières.

En même temps, il fondait le cours d'études sociales, où, régulièrement, il venait, à « La Paix », faire partager à ses camarades assemblés le fruit de ses veillées.

L'homme était fait. Il n'avait plus qu'à suivre la voie qu'il s'était tracée dans la vie ouvrière du Nord.

Secrétaire de la Fédération du Nord de la S.F.I.O, conseiller général, maire, on sait ce qu'il a fait. Député, on sait ce que l'on peut en attendre.

Mais sans prétendre répondre à tel détracteur du socialisme, dont la lâcheté ne vaut même pas que l'on se salisse la main à répliquer par une gifle, sans prétendre, non plus, à achever en cet insuffisant feuillet un portrait qui imposerait un cadre plus vaste, une palette plus nombreuse, nous terminerons par un trait définitif du caractère de l'homme, qui vaut de clore cette brève esquisse : C'est celui qui l'envoya, entre les baïonnettes prussiennes, recevoir à la prison militaire de Rastadt, le prix du courage et de la loyauté.

***

Le compte rendu de la première session de l'année 1915 du Conseil municipal (séance du 6 janvier) a été tiré à peu d'exemplaires. Il est probable que peu de personnes le connaissent. Nous le résumerons ainsi :

M. le maire fait savoir que le commandant allemand lui a parlé, à plusieurs reprises, de l'obligation où il était de livrer la liste des jeunes gens de 18 et 19 ans, et que, devant le refus formel par lequel il lui avait été répondu, il avait adressé à la mairie la lettre suivante :

A la Mairie de Roubaix,

Je demande à me déclarer de suite si l'on a établi une liste des jeunes gens nés à Roubaix pendant l'année 1896 et où elle se trouve.

Je vous rends attentif que si une fausse déclaration est faite en connaissance de cause ou si la liste n'est pas livrée, il s'ensuivra une peine selon les lois de la guerre pour aide à une puissance en guerre avec l'Allemagne.

Votre déclaration est à signer par tous les membres du Conseil municipal.

Etaffen Kommandantur,

Signé : HOFFMANN, major u commandant.

Quelques jours auparavant, ayant reçu avis de la commandanture qu'il existait du sel, M. le maire sachant que le sel allait manquer, en profita pour faire savoir que l'administration était prête à acheter.

Il reçut cette courte réponse :

A la mairie de Roubaix,

Je fais savoir à la mairie de Roubaix qu'on peut acheter du sel du magasin de Tourcoing au moyen d'une assignation ; cette assignation sera seulement délivrée par la commandanture si, comme fixé, les listes concernant les jeunes hommes des années 1895, 1896 et 1897 sont établies et envoyées à la Commandanture.

Etappenkommandantur.

A. B..

Signé : BAUR, 1er lieutenant et adjudant.

Au cours d'une entrevue entre M. le maire et le commandant, celui-ci avait tenu un langage analogue au sujet de la farine, menaçant ainsi d'affamer la population.

M. le maire propose alors au Conseil municipal d'adresser au commandant la lettre suivante :

Roubaix, le 6 janvier 1915.

Monsieur le Commandant,

En réponse à votre note en date du 5 courant, nous ne pouvons que vous répéter ce que nous vous avons déjà dit à plusieurs reprises : « Nous n'avons pas la liste des jeunes gens de 18 à 19 ans résidant à Roubaix.

Nous ajoutons que les jeunes gens de ces âges ont été évacués le 9 octobre 1914, avec tous ceux de toutes les communes de l'arrondissement de Lille.

Cette lettre fut signée par tous les conseillers présents à Roubaix et envoyée à la commandanture. On en connaît les suites.

Ceux qui voudront comparer l'attitude de la municipalité roubaisienne, en cette circonstance avec celle des municipalités réactionnaires des grandes villes voisines, même s'ils sont antisocialistes, sauront qui a le plus noblement fait son devoir de Français pendant l'occupation, et ce que valent les hommes qui, depuis 1912, administrent la ville aux côtés de Jean Lebas, qui sera, demain, ancien et nouveau maire.

R. L.

ELECTIONS MUNICIPALES

Les électeurs qui n'auraient pas reçu leur carte électorale sont priés de se présenter au Bureau des Elections, munis de pièces d'identité, de 9 heures à midi et de 14 à 18 heures.

Le dimanche 30 courant, jour des élections, le bureau sera ouvert sans interruption pendant toute la durée du scrutin.

Entente électorale

AU SUJET DES BULLETINS DE VOTE

A la suite d'un accident d'imprimerie, un certain nombre de bulletins de vote de la Liste de Concentration Républicaine portent une légère rayure.

Il se pourrait que quelques-uns de ces bulletins se retrouvent dans les urnes, dimanche prochain.

Les délégués des différents Partis politiques de Roubaix, mis au courant de l'incident, se sont mis d'accord pour reconnaître la validité de ces bulletins, si toutefois il s'en trouvait dans les urnes au moment du dépouillement.

En effet, ces rayures ne sauraient être considérées comme des ratures ; elles ne sauraient pas non plus constituer des signes de reconnaissance, d'autant plus que le vote se fait sous enveloppe.

D'autre part (voir Daloz, parag. 634), « le Conseil d'Etat admet la validité de bulletins portant à l'intérieur une légère marque de crayon ou une tache d'encre, lorsqu'il résulte de l'instruction que ce fait ne saurait être attribué à une manœuvre et constituer un signe de reconnaissance ».

Pour bien reconnaître ces bulletins et ne pas les confondre avec d'autres, les Partis politiques demanderont aux présidents des bureaux de vote de bien vouloir :

1. Mettre au courant de l'incident tous les électeurs présents dans la salle, avant même de procéder aux opérations du dépouillement ;

2. **D'afficher dans la salle de vote**, pendant toute la durée du dépouillement, **quatre exemplaires desdits bulletins.**

Pour le Parti Socialiste : **H. Lefebvre, G. Brackmans.** — Pour l'Union Nationale et Républicaine : **Joseph Dodin, Paul Dehorter.** — Pour la Ligue d'Union Républicaine : **Emile Dusart, Paul Seynaeve.** — Pour la Fédération Républicaine et la Ligue Radicale et Radicale-Socialiste : **Alfred Lerouge, Paul Douai.**

Une conférence mouvementée

Hier soir salle Ste-Cécile, rue St-Georges, le Parti Socialiste a remporté un succès triomphal, les citoyens Debrabander, adjoint au maire, Dupré, adjoint au maire, Therin, adjoint au maire, et Napoléon Lefebvre, professeur, membre du groupe radical de Roubaix, prirent successivement la parole salués de nombreux applaudissements.

Le citoyen Albert Chevalier, vice-président du groupe radical de Roubaix donna lecture d'une lettre de M. le docteur Labbe, président d'honneur au groupe radical, par laquelle l'auteur rappelle l'action passée de son parti contre la réaction et engage tous les radicaux à voter pour les candidats socialistes.

De nombreux républicains étaient présents, l'un d'eux, M. Lerouge, candidat radical de la liste réactionnaire avant interrompu la lecture de la lettre, fut invité à s'expliquer, s'y étant refuser, se joignant à un groupe de réactionnaires, il fut entraîné de force à la tribune.

A ce moment, M. Lebas, 5e orateur inscrit, prit la parole il refit brièvement l'historique de l'action municipale, avant, pendant et après la guerre, et constata que jusqu'à présent aucune critique ne lui avait été adressée par ses adversaires, M. Lerouge alors invité à expliquer son attitude, ne répondit pas à la question et se borna à une critique légère de la conduite de M. Chevalier. La chose fut mise au point par Debrabander qui confondit Lerouge par la lecture d'un document, Lebas fit ensuite constater l'impuissance des radicaux à excuser leur trahison.

L'ordre du jour mis aux voix par le citoyen Watremez fut acclamé par la foule dans un élan d'enthousiasme indescriptible.

Réunions électorales

Ce soir Samedi

A 7 heures, salle du Petit Marin, 82, rue de la Perche (fort Sion) : J. LEBAS, maire de Roubaix ; WATREMEZ, adjoint au maire, Julien ROUSSEL conseiller municipal.

— A 7 heures, salle de l'estaminet César Le- « La Fraternité » : DECOCK, conseiller municipal ; DOISE, ancien conseiller municipal ; Dr DUPRE, adjoint au maire de Roubaix ; VERMEULEN, ouvrier mécanicien, candidat.

— A 7 heures, salle du Mogador, rue Archimède : J. LEBAS, maire, Henri THERIN, adjoint au maire ; LORTHIOIS, candidat ; G. D'HONDT, ouvrier mécanicien, candidat.

— A 7 heures et demie, salle du Gros Caillou, angle des rues du Fileul et de Tunis : Ch. DEBRABANDER, adjoin au maire, Victor KIMPE, représentant de commerce ; Henri VERBEURGHT conseiller municipal, DESAUGIERS, publiciste.

QUI PERD SES VÊTEMENTS ?

Mme Delécourt, demeurant rue de Lannoy, 12, a trouvé, rue du Coq-Français, un manteau de soie pour dame.

Elle le tient à la disposition de sa propriétaire.

UN JEUNE CHIEN QUI CHERCHE SON MAITRE

Hier, M. Piérart, demeurant rue de Barbieux, 21, a trouvé dans son jardin, un jeune chien d'environ 6 mois.

C'est un berger Malinois de couleur fauve.

UN VOL DE BIJOUX

Mme Madeleine Hennion, demeurant rue de l'Alma, 254, a porté plainte contre une personne inconnue qui, mercredi dernier, aurait profité de son absence pour s'introduire chez elle, au moyen d'une fausse clef et dérober quelques bijoux d'une valeur totale de 500 francs, placés dans un tiroir.

Une enquête est ouverte.

A SAINT-JACQUES

Lille, 38, rue Grande-Chaussée, Lille

Voir nos Etalages

TOURCOING

Elections Municipales du 30 Novembre 1919

Les Candidats de la Section du Parti Socialiste de Tourcoing

PIERPONT Arthur, secrétaire de la section, conseiller sortant ;
BENOIT Jules, tapisseur ;
BLOCK Louis, cafetier ;
BOSSUYT Henri, employé de chemin de fer ;
DEBRUYKER Camille, tapisseur ;
DELANNOY Alphonse, domestique ;
DELFORTRIE Désiré, ouvrier boulanger ;
DELOBELLE Ernest, trieur ;
DENUCE Alphonse, chausseur ;
DEPOORTER Vital, rattacheur ;
DESMET Henri, fileur ;
DESMETTRE Louis, brodeur ;
DESMETTRE Théodore, maréchal ferrant ;
DHONT Jean-Louis, fileur ;
DUTERTE Victor, rattacheur ;
FLAMENT Constant, conseiller sortant ;
JOUVENET Ernest, électricien ;
HARDY Henri, tisserand ;
HEQUETTE Louis, épicier ;
INGHELS Albert, député ;
LAVERZE Henri, trieur ;
LEBANC Emile, graisseur-corroyeur ;
LEFEBVRE Auguste, rattacheur ;
LEFEBVRE Henri, trésorier de la section ;
LESAGE Alfred, marchand de journaux ;
LESAGE Lucien, porteur de pains ;
LUYSH Louis, trieur ;
PATIN Victor, charretier ;
QUIVY Achille, chauffeur ;
ROBERT Henri, conseiller sortant ;
ROELENS Henri, commerçant ;
ROMPTEAU Alfred, conseiller sortant ;
ROUSSEAU Jules, mutilé de la guerre, apprenti monuisier ;
TIEVERS Edouard, conseiller sortant ;
VANDERMAERLIERE Alexandre, commerçant ;
VERMANDEL Gustave, tisserand.

Tous ces candidats furent désignés à l'unanimité et par acclamation à l'assemblée de la section qui eut lieu le 25 octobre, à la Maison du Peuple. Nul doute que les électeurs tourquennois feront triompher la liste entière le 30 novembre prochain ; ce sera la meilleure leçon qu'ils pourront infliger aux privilégiés du secteur 14, en même temps qu'ils travailleront pour la République sociale et pour le bien-être de l'humanité.

La Section Tourquennoise du Parti Socialiste.

Autour de Roubaix-Tourcoing

FLERS-BOURG

LISTE DES CANDIDATS DU PARTI SOCIALISTE

BAILLEUL Alphonse, tisserand, trésorier du groupe, ancien conseiller municipal de Croix ; DELFOSSE Louis, forgeron, ancien combattant ; JANSON Marcel, mortaiseur, ancien combattant ; PAULVAICHE Florimond, ajusteur, ancien combattant ; LUBY Jean, voiturier, ancien combattant, croix de guerre, 2 citations ; MARTIN Augustin, mortaiseur, cheminot ; VLAEMINCK Georges, coiffeur, ancien combattant ; BOTEL Paul, ajusteur, ancien combattant ; PERIGNON Louis, menuisier, ancien combattant ; CHANTRAINE Georges, ajusteur, secrétaire du groupe, ancien combattant.

Il est à croire que seule cette liste se présentera. Pourtant on parle d'une liste clérico-médico-radicale. Bons souhaits à ces messieurs.

LILLE

ELECTIONS MUNICIPALES DU 30 NOVEMBRE

Liste du Parti Socialiste

DELORY Gustave, député du Nord, conseiller général, Ancien Maire de Lille.
RAGHEBOOM Auguste, ancien Conseiller municipal.
SAINT-VENANT Charles, Conseiller général, Secrétaire de l'Union Départementale des Syndicats.
CARLIER Joseph, Conseiller d'arrondissement.
BEAUREPAIRE Fernand, mouleur, Ancien Adjoint au Maire.
BONDUES Désiré, Ancien Conseiller municipal, Secrétaire de la Bourse du Travail.
COUSSEMENT Charles, Commerçant, Ancien Conseiller municipal.
DENEUBOURG Auguste, Commerçant, Ancien Conseiller municipal.
GOUDIN Georges, Directeur de brasserie, Ancien Adjoint au Maire.
BAUCHE Alfred, Fileur, Conseiller prud'homme.
COOLEN Richard, Typogrophe, Conseiller prud'homme.
COUROUBLE Arthur, Coupeur, Conseiller prud'homme.
CRAMETTE Léon, Plombier-Zingueur, Conseiller prud'homme.
MULLIER Gustave, Conseiller prud'homme.
VANDENBERGHE Edmond, Tisserand, Conseiller prud'homme.
BARDOU Paul, Pharmacien.
BOSIER Alfred, Mouleur.
CNUDDE Henri, Fileur, Secrétaire de la Fédération Nationale du Textile.
CRETON Fleury, Entrepreneur de transports.
DARRAGUS Jules, Métallurgiste.
DHILLY Gaston, Directeur de l'Imprimerie Ouvrière.
DHOOSSCHE Maximilien, Employé.
DOYENNETTE Edouard, Ebéniste.
DUJARDIN Marcel, Jardinier, Secrétaire-adjoint de la Bourse du Travail.
GHESQUIERE Arthur, Comptable.
GIRARDIN Paul, Mécanicien.
GUELTON Victor, Architecte.
LALLAU René, Employé.
LOBERT Henri, Livreur, Secrétaire du Syndicat des Transports.
MARTIN Philippe, Coupeur en confections.
MASSON Louis, Typographe, Président du Syndicat des Typographes.
MOITHY Gaston, Avocat.
PEETERS Louis, Modeleur.
SALENGRO Roger, Publiciste.
VERHAEGHE Désiré, Docteur en médecine.
WILLEMS Gaston, Commis principal des Postes et Télégraphes.

Fonctionnaires municipaux !

qui, pour avoir servi votre Patrie, avez à rembourser les maigres salaires pavés à vos femmes pendant l'occupation, à l'exclusion de toute allocation militaire ou de chômage, on vous met, aujourd'hui même, 29 novembre, le couteau sur la gorge.

On fait saisie sur vos appointements de novembre.

Jamais un socialiste n'aurait fait cela !

Voyez plutôt la Municipalité de Roubaix, qui couvre intégralement ses employés.

Pas un d'entre vous ne peut voter pour la coalition dont les inspirateurs gouvernementaux vous font CETTE VILENIE à la veille même du scrutin.

Fonctionnaires municipaux, que votre Maire, contre la Loi même, force au paiement du loyer sous peine d'être privés de votre famélique traitement, pas un de vous ne peut voter pour l'ancienne Administration.

Fonctionnaires de l'Etat et du Département, votez, sur vos camarades municipaux, le résultat des agissements de vos ministres de la coalition, songez à vous ! **Entre le Parti Socialiste, créateur des Syndicats, et la Réaction, briseuse des libertés des petits, pouvez-vous hésiter ?**

Un seul Parti vous a toujours défendu, a toujours écouté vos doléances !

Votez, sans une rature, pour la Liste Socialiste !

Les P. G. boches se donnent de l'air

TRENTE D'ENTRE EUX SE SONT ENFUIS D'UN CAMP LILLOIS

Dans la nuit de mercredi à jeudi, vingt-sept P. G. boches logés dans des casemates attenant aux remparts près de la porte de Canteleu, se sont évadés, ainsi que deux autres écroués dans les locaux disciplinaires du camp sis au bout de la rue de Turenne. Ces deux derniers ont creusé une tranchée sous la double haie de fils de fer barbelés et ont gagné le large par ce passage souterrain. Un autre encore faisant partie des P. G. ordinaires, s'enfuit dans la même nuit également, ce qui porte à trente le nombre total des évadés. Voulant renouveler l'exploit de ses camarades, un autre P. G. voulut tenter l'évasion, la nuit dernière. Mal lui en prit, car la sentinelle, qui veillait, lui octroya un coup de fusil dans les jambes, qui l'étendit sur le sol, blessé grièvement.

Fait digne d'être signalé : la garde du camp de prisonniers, qui contient 736 P. G., n'est assurée que par 22 soldats.

DEUX GAMINS QUI PROMETTENT !

Deux écoliers, les jeunes L... A... et D... A..., âgés respectivement de 14 et 15 ans, domiciliés l'un à Seclin, l'autre à La Madeleine, prenaient leurs repas chez M. Sauvage, cabaretier, 12, rue des Sarrazins.

Profitant d'un moment d'absence du débitant, ils allèrent à son tiroir-caisse et y dérobèrent une somme de 5 fr. 50. Malheureusement pour eux, ces précoces voleurs, qui seraient des récidivistes, furent démasqués.

Ils seront poursuivis pour vol et complicité.

UN GLORIEUX « POILU » CONVOLE EN JUSTES NOCES

Le mariage civil de M. Maurice Vankemmel, le glorieux poilu décoré de la Légion d'honneur, qui fut invité il y a quelque temps à la table de M. Raymond Poincaré, a eu lieu hier à la Mairie de Lille.

M. M. Vankemmel a épousé Mlle Germaine Olivier, une de nos concitoyennes. Les témoins étaient : M. A. Despretz, directeur de l' « Informateur », pour le marié, et Mme veuve Olivier, tante de la mariée.

M. Rémy, adjoint au maire, procéda au mariage et remit ensuite une lettre de M. Delesalle à M. Vankeinmel, et une gerbe de fleurs, de la part de l'Administration, à la mariée.

Tous nos souhaits de bonheur aux jeunes époux.

Le crime de Cappelle

ON INTERROGE AUJOURD'HUI RENE BALLET

L'angoissant mystère que nous avons décrit ne semble pas, pour le moment, s'éclaircir. L'enquête de la brigade mobile, bien que menée très activement, n'a pas donné grand résultat jusqua ce jour. Peut-être le nouvel interrogatoire de René Ballet, qui doit avoir lieu aujourd'hui par M. Merchié, juge d'instruction, apportera-t-il quelques précisions permettant d'aiguiller l'instruction dans un sens ou dans l'autre.

FORMEZ L'MONOME !

Hier, la jeunesse des Ecoles, à l'occasion de la fête des pharmaciens a déambulé joyeusement dans les rues de la ville.

Dans la soirée, quelques incidents, qui semblent dus en partis à un manque de doigté de quelques agents, se sont produits.

Dans un music-hall où la bande joyeuse était entrée bruyamment, il y a eu un peu d'affolement, et un étudiant ayant été, paraît-il, blessé, ses camarades se sont vengés en brisant quelques ampoules électriques.

Dans un autre établissement, un agent serait, paraît-il, entré revolver au poing, pour faire sortir les manifestants qui, dans la rue, furent accueillis, disent-ils, à coups de matraques.

Trois d'entre eux ont été blessés.

Il y a eu quelques arrestations qui, vraisemblablement ne seront pas maintenues.

L'Association des Etudiants a été saisie de ces incidents.

PETITES NOUVELLES

A QUI LE CHEVAL ? — Un cheval roux, paraissant âgé d'une dizaine d'années, ayant la crinière coupée et muni d'un simple licol, a été trouvé au Croisé-Laroche par M. Schattemann, journalier, 29, ru eMazagran, qui le tient à la disposition de son propriétaire.

BECANIER EN FUITE. — Le nommé Alexandre Dambin, 28 ans, sujet belge, ayant demeuré rue d'Iéna, 14, est disparu en emportant une bicyclette appartenant à M. Lewas, cabaretier, rue de la Justice, 14. Il est recherché.

IL TROMPAIT SES CLIENTS. — Un procès-verbal pour tromperie sur la quantité de la marchandise vendue, a été infligé au marchand des quatre-saisons Louis Demol, 83, rue de Jullers.

Demole employait un panier taré 250 grammes et pesant en réalité 200 grammes pour livrer ses marchandises.

JEUX IMBECILES. — En se levant, Mme Lemire, cabaretière, 44 bis, rue Léon-Gambetta, a constaté qu'une glace était brisée à la devanture de son débit, à l'intérieur duquel elle a retrouvé une brique. On recherche l'auteur de cet acte imbécile.

SANS FEU NI LIEU. — Le service de la Sûreté a mis en état d'arrestation le nommé Pierre Degroote, 54 ans, tisserand, sans domicile fixe, inculpé de vagabondage.

A L'ETAT-MAJOR

Le chef d'escadron Laporte, libre temporaire au 41e régiment d'artillerie est placée à l'état-major particulier à Lille.

RAVITAILLEMENT DU 1er au 13 DECEMBRE

Locaux : Cuvelier, Mlle Avenime servi à l'Arbonnoise ; Béliot servi boulevard Sébastopol et Ruault.

Café 400 gr. 3 fr. 40 ; sucre 750 gr. 1,55 ; saindoux 500 gr. 2,95 ; haricots blancs 500 gr. 0,65 ; lait non sucré (16 onces) 1.50 ; savon de toilette (2) 1.20 ; savon de ménage (1 ration) 0,50.

Cette distribution sera faite pour un mois.

Vente libre et continuelle dans tous les locaux de cacao à 1fr. le paquet ; aliment lactés pour enfants à 2 fr. le kilo ; farien lacté Nestlé à 3 fr. la boîte ; crème féculente à 1 fr. le kilo ; fécule de pommes de terre à 1 fr. 50 le kilo ; sel à 0 fr. 35 le kilo ; gruau d'avoine à 1 fr. 20 le kilo ; riz à 1fr. 10 le kilo ; poivre à 10 fr. le kilo ; huile fine à 5 fr. le litre ; pâtes alimentaires à 1 fr. 75 le kilo ; crème sterna à 3 fr. la boîte ; savonnettes CANF à 0 fr. 30 ; semelles en balata homme 2 fr. la paire ; semiles en balata femme 1 fr. 50 la paire.

Pointage : case 65 contrôle pain.

Demandez MONTRES BIJOUX et ORFÈVRERIE à G. TRIBAUDEAU Fab.t à BESANÇON

Six 1ers Prix, 25 Médailles d'Or au Concours de l'Observatoire. FRANCO TARIF ILLUSTRÉ.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 28 novembre 1919

Présidence de M. GODART, vice-président.

DEFAUT D'AFFICHAGE. — Mommens Amélie, femme Verhamel, marchande de fruits à Wattrelos, 26, rue du Château-d'Or, 25 fr. d'amende.

— Declercq Aimé, 48 ans, boucher à Roubaix, 25 francs d'amende.

— Hotoet élix, 27 ans, marchand de légumes à Neuvilles-en-Ferrain, 30 fr.

— Vanhoutteghem Camille, sujet belge, boucher à Halluin, 50 fr. car, en gros, il a oublié de faire sa déclaration d'étranger.

— Breux Marie, 52 ans, épicière, 99, rue de Lannoy, à Roubaix, 25 fr.

DEFAUT DE DECLARATION D'OUVERTURE DE DEBITS DE BOISSONS. — Valerie Mathilde et Morbi Abel, sujets italiens, habitants à Loos, 30 fr. d'amende.

— Saintleger Rosalie, 65 ans, cabaretière à Sainghin-en-Mélantois, 30 fr. d'amende.

— Beckaert Emile, cabaretier, à Roncq, 50 fr.

BROCANTEUR IMPRUDENT. — Vandenhove Joseph, 48 ans, chiffonnier, rue Descartes, Fort-Sion, 21, à Roubaix, qui achetait des marchandises diverses sans les consigner sur le registre prévu par la loi du 15 février 1898, se voit octroyer 100 fr. d'amende.

BRIS DE CLOTURE. — Vandenbosche Victor, 37 ans, plafonneur à Lille, qui, mécontent d'une réclamation faite au sujet du règlement de ses consommations par le cabaretier Emile Delmeire, 96, rue de Tournai, a brisé quelques carreaux dans l'établissement, est condamné à 30 fr. d'amende.

EXCITATION DE MINEURES A LA DEBAUCHE. — Pour avoir loué des chambres meublées à des mineures qui se livraient à la prostitution, la femme Alphonsine Fournier, veuve Bureau, cabaretière demeurant à Lille, écope deux mois de prison avec sursis. Son établissement sera fermé comme peine accessoire.

AMATEUR DE CHIEN. — Lebez Constant, journalier, 19 ans, demeurant rue Saint-Charles, à La Madeleine, s'était emparé d'un chien fox appartenant à M. Baron, le 22 septembre 1919. Le tribunal lui inflige un mois de prison.

AUX CONSEILS DE GUERRE

EN LIBERTE

Le commissaire du gouvernement près le 1er conseil de guerre a ordonné la mise en liberté provisoire du sieur Borland Henri, inculpé d'intelligence avec l'ennemi.

IL A DU EN DIRE

L'ex-employé de la police allemande de Valenciennes, Van Daele Henri, a subi hier matin un interrogatoire qui dura plus de 3 heures.

NE PAS CONFONDRE

M. Louis Blanquart, cartonnier à Fives, n'a rien de commun avec le nommé Louis Blanquart, inculpé d'intelligence avec l'ennemi.

CA N'IRA PAS MIEUX

La cessation des hostilités a amené des complications sensibles dans la procédure des conseils de guerre.

Le retour à l'état de paix a forcé à revenir à la procédure de paix, c'est-à-dire que les commissions rogatoires qui, en temps de guerre, étaient directement transmises par les intermédiaires, doivent passer dès à présent par le ministère des affaires étrangères, de sorte que la procédure ne gagnera pas en rapidité d'exécution.

FEUILLETON DU « REVEIL DU NORD » N° 39

Les Mystères de New-York

GRAND ROMAN-CINÉMA AMÉRICAIN

ADAPTE PAR

PIERRE DECOURCELLE

XIX

Un cadeau utile

Perry Bennett, dès qu'il eut appris de la bouche de son clerc la nouvelle de la maladie de sa cousine, s'était hâté d'accourir auprès d'elle.

Il la trouva installée dans la chambre de la tante Betty qui, elle-même, avait élu domicile dans celle dévolue à son frère, lorsque celui-ci vivait.

Elaine était encore bien pâle, mais la certitude de se trouver rapidement rétablie, que lui avait donnée le docteur Hayward, mettait dans ses yeux une lueur de confiance et presque de gaîté. La jeunesse, parmi ses prérogatives merveilleuses, possède l'inappréciable don d'effacer sur le livre de la vie les mauvaises heures, aussi vite qu'elles s'y sont glissées ; l'espérance dissipe dans son souvenir les tristesses, comme le soleil redressé les fleurs abattues par l'orage, en leur donnant un nouvel éclat.

La jeune fille accueillit son cousin avec sa cordialité habituelle, et comme il se désolait, non seulement de ne pas s'être trouvé auprès d'elle pendant cette nouvelle épreuve, mais de n'avoir pu lui apporter aucun secours utile, ce fut elle-même qui trouva des excuses, à son absence, et le réconforta affectueusement.

— Certes, mon bon Perry, j'aurais aimé sentir à mes côtés votre amitié vigilante, mais vous savez ce que c'est qu'une femme malade : boudeuse, désagréable, grognon... En y réfléchissant, je préfère presque vous avoir épargné ces vilains moments...

— Un fiancé, chère Elaine, doit faire son apprentissage de mari... Dans un ménage, toutes les heures ne sont pas roses...

— Tant pis. Moi, je voudrais que dans le mien, le ciel fût toujours sans nuage... Quant à m'apporter un secours utile, Perry, vous ne l'auriez pas pu... Un avocat ne s'y connaît pas en poison... Il faut pour cela être chimiste...

— Comme M. Clarel ! fit le jeune homme avec amertume...

— Justement ! répondit-elle sans paraître remarquer la pointe de dépit qui perçait dans l'intonation... C'est sa partie à lui... Et encore, vous avez vu qu'il a fallu presque un hasard pour qu'il arrive à découvrir comment je respirais la mort, sans m'en douter...

— Oui !.. Il a toutes les chances pour lui, même celle de vous plaire...

— Comment ne lui serais-je pas reconnaissante de tous ses efforts, des dangers qu'il court tous les jours pour m'arracher à ceux que je cours moi-même... Si vous avez pour moi un peu d'amitié, Perry, loin d'en vouloir à M. Clarel, vous devez, au contraire, lui savoir gré de sa vigilance et de son dévouement... Promettez-moi que vous ne lui ferez pas grise mine, et que, à votre première rencontre, vous le remercierez cordialement, sans arrière-pensée, sans les vilaines idées que je devine, et qui ne sont dignes ni de vous, ni de moi... Est-ce dit ?

— Je vous le promets ! répondit le jeune homme en baisant la main de sa cousine.

Perry tint la parole qu'il avait donnée à Elaine et, dès le lendemain, un hasard les ayant réunis, il exprima en termes parfaits à Clarel toute la gratitude qu'il lui devait comme proche parent de la jeune fille pour l'abnégation avec laquelle il la servait.

Le docteur Hayward avait dit vrai en promettant à sa cliente un prompt rétablissement. Une semaine ne s'était pas écoulée que ses forces étaient complètement revenues, et que son visage avait repris sa fraîcheur et son éclat accoutumés.

Elle faisait de longues promenades à pied, et même d'ardentes parties de tennis, redevenue aussi robuste et aussi vaillante que par le passé.

Un après-midi ou Perry Bennett s'était trouvé libre de bonne heur, tous les deux étaient allés dans les magasins de la 5 th avenue et de Broadway faire des emplettes. Ils étaient revenus ensemble, et le jeune homme allait prendre congé, lorsque la sonnette de la porte d'entrée résonna, et que François, après quelques secondes, annonça la visite de Justin Clarel.

— Ah ! vous voilà ! fit la jeune fille, en croisant les bras et en affectant un air courroucé... Approchez que je vous gronde !...

— Me gronder !.. Pourquoi ?

— Vous avez passé toute la journée d'hier sans me donner signe de vie... Trouvez-vous que ce soit là agir comme un ami ?

— Je plaide coupable... Mes circonstances atténuantes, c'est que je m'occupais de vous.

— De moi ?